

## Rhétorique et société en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

M. Marc FUMAROLI, de l'Académie française,  
professeur

### COURS ET CONFÉRENCES :

7, 14, 21, 28 mars, 18, 24 avril : COURS À L'UNIVERSITÉ DE ROME « LA SAPIENZA » :

#### *La République des Lettres franco-italienne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*

- « Les conditions de son émergence »
- « Son fondateur et archétype : Pétrarque »
- « Peut-on parler d'une République des Lettres " italo-française " ? »
- « République des Lettres et question de la langue en Italie et en France »
- « Les Académies en Italie et en France »
- « La République des Lettres et la Cour : les Farnese et la France »
- « La République des Lettres et l'Église : Vincenzo Pinelli, prince padouan des lettrés européens »
- « La République des Lettres se tourne vers Paris : John Barclay, Nicolas de Peiresc et Giovan Battista Marino »
- « Paris, capitale de la République des Lettres : l'Académie Dupuy »
- « Les Français à Rome : Balzac, Naudé, Bouchard, Bourdelot »
- « Le mythe de Mécène en France : Richelieu, Mazarin, Foucquet, Colbert »
- « La République des Lettres européenne face à l'État absolutiste français »

Résumé du début des cours : *La République des Lettres italienne et française (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*

Le cours ayant eu cette année pour cadre l'Université de la Sapienza à Rome et pour public les étudiants et les professeurs du Département d'études françaises, dirigé par le professeur Luigi de Nardis, l'occasion imposait de reprendre et d'approfondir les recherches sur la République européenne des Lettres, dont j'ai montré ici<sup>1</sup> les origines italiennes : la dénomination même de *respublica litteraria*

---

1. Voir les annuaires du Collège de France des années 1987-1988, 1988-1989, 1989-1990, 1990-1991, 1991-1992, 1992-1993.

a été en effet forgée à Venise par Francesco Barbaro, dans une lettre à Poggio Bracciolini, en 1417, et elle a été diffusée en Europe dans les préfaces et les dédicaces des prestigieuses éditions vénitienes de classiques grecs et latins d'Alde Manuce, entre 1499 et 1527.

C'est bien à Florence et à Venise que la première communauté européenne de lettrés laïcs à se concevoir comme une « République » est apparue. Mais c'est au concile de Constance où se trouve Poggio Bracciolini en 1417 et surtout au concile de Ferrare-Florence (1438-1445) où se trouvèrent rassemblés face à face lettrés italiens et lettrés byzantins, que la prise de conscience par elle-même de cette communauté put mûrir. C'est aussi dans la curie des pontifes, délivrée du schisme depuis l'élection à Constance de Martin V, que les plus fortes personnalités de la « République des Lettres » en gestation ont trouvé un milieu nourricier, même si le plus célèbre d'entre eux, Lorenzo Valla, n'a pas hésité à porter, avec les armes de la philologie, un coup très dur au pouvoir temporel de la papauté, en faisant circuler dès 1440 sa critique philologique de l'authenticité de la *Donatio Constantini*.

La notion d'origine italienne (Venise, 1417) de *Respublica litteraria*, doit être rapprochée de la notion, beaucoup plus ancienne, de *Translatio studii*. La « République littéraire » pour les héritiers de Pétrarque, ce n'est rien d'autre que l'agent collectif du retour et de la concentration du *Studium* en Italie. En ce sens, c'est une idée neuve en Europe. La notion de *Translatio studii* était jusque-là la propriété des héritiers de Charlemagne. Elle a ses sources chez Cicéron, traducteur en latin d'Aristote. Mais Étienne Gilson a montré qu'elle avait été réutilisée par Alcuin, pour les modernes, à la Cour de Charlemagne. Et à partir du XII<sup>e</sup> siècle, elle avait été le titre de noblesse de l'Université de Paris, qui prétendait exercer l'autorité moderne du *Studium* qu'Athènes et Rome avaient autrefois détenue. Paris était depuis le XII<sup>e</sup> siècle la « nouvelle Athènes », l'Athènes des modernes.

Dès 1176, Chrétien de Troyes pouvait affirmer dans son *Cligès* :

« Et de clergie la somme  
Qui or est en France venue. »

Le voyage de « clergie » (l'équivalent français des *stidia humanitatis* des Italiens du XV<sup>e</sup> siècle) de l'Orient en Grèce, de Grèce à Rome, a trouvé son port dans le royaume franc. Gessuin de Metz, en 1246, dans son *Image du monde*, écrit :

« Clergie règne or à Paris. »

Quand en 1367, Ansel Choquart vient à Avignon en ambassadeur du roi auprès d'Urbain V, il reprend le lieu commun qui pour lui est une évidence : depuis Charlemagne, le *Studium* a sa capitale à Paris, qui succède à Athènes et à Rome. La seconde lettre de Pétrarque à Urbain V, publiée dans les *Seniles*, qui l'incite à regagner Rome, répond à Ansel Choquart : pour Pétrarque, c'est Rome, c'est l'Italie, qui sont les véritables sites du *Studium*. Paris et son Université ne sont

que des banlieues barbares. A la seconde génération, les disciples italiens de Pétrarque, ses exécuteurs testamentaires, se sont constitués en *Respublica litteraria*. L'objet de cette « République » « socio-mythique », selon une expression d'Alphonse Dupront, est de rendre à l'Italie ses titres de dépositaire du *Studium* européen. La reconstitution dans les bibliothèques italiennes du patrimoine littéraire gréco-latin est le premier pas en cette direction. Le second pas est de faire jaillir de cette mémoire retrouvée et interprétée correctement par la philologie, et réincarnée dans la vie civile par des inventions nouvelles, une sagesse antique et chrétienne que les formes barbares, pédantes et avars des théologiens parisiens étaient incapables de rendre contagieuse. Philologie générale et rhétorique sont inséparables dans le programme italien de *Studium*. Mais dès le XV<sup>e</sup> siècle, des voix anglaises, espagnoles et allemandes s'élevèrent aussi contre le préjugé français et contre la science universitaire. Dans ce concours européen, l'Italie du XV<sup>e</sup> siècle, par son invention de la République des Lettres, reste à la tête du mouvement. Mais la France, après la fin de la guerre de Cent ans, lui emprunta à son tour cette invention, qui lui permit de légitimer autrement son ancien orgueil, et de prétendre à nouveau détenir le siège moderne du *Studium* européen.

Dans une lettre de Poggio Bracciolini à Guarino Guarini, en 1415, la *Translatio studii* est symbolisée par le songe d'Énée, tel que Virgile le rapporte au L. II de l'*Énéide*. Au moment où les Grecs envahissent Troie et l'incendient, Hector apparaît, tout ensanglanté, à Énée, et il lui demande de fuir, en emportant les pénates de Troie. La République des Lettres, c'est Énée enlevant les pénates de l'Antiquité aux Barbares et aux Turcs qui menacent de les détruire et les emportant en lieu sûr, sur la terre où Rome, nouvelle Troie, les attend, comme son propre patrimoine. Pour les Italiens, la nouvelle Troie, c'est bien sans doute Rome, la capitale de l'Église, ce sont aussi les autres Romes de l'Italie chrétienne, Florence, Venise, Ferrare, Naples. Pour les Français, qui depuis le XII<sup>e</sup> siècle attribuent au fils d'Énée, Francus, l'origine de la monarchie française, la nouvelle Rome ne peut être que Paris, capitale du royaume.

Ce que Francesco Barbaro appelle « République des Lettres » en 1417 est déjà depuis deux générations à cette date, en Toscane, en Lombardie, en Vénétie, à Rome même, une communauté de grands lettrés dont l'esprit de recherche et les méthodes de travail se sont développés en dehors du cadre scolaire et universitaire, tel qu'il est établi dans les *Studi generali* italiens et à plus forte raison dans les Universités à dominante théologique de l'Europe du Nord.

Pétrarque a posé les principes de cette communauté d'études libérales, et c'est lui qui en a défini la discipline. Il a séjourné longuement en Italie du Nord, à Venise et à Padoue, à Parme et à Florence. C'est son disciple florentin Boccace qui a créé à Florence le cercle de lettrés les plus doués et fidèles à son maître. Mais Pétrarque a été longtemps mêlé à la vie diplomatique et littéraire d'Avignon, capitale pontificale de la chrétienté. Il a été en ambassade, pour le duc de Milan, à Paris. Il a noué des liens nombreux avec les clercs français de la Faculté des Arts de l'Université parisienne. En dépit de ses invectives contre la France, il a

joui de son vivant, en France, d'un prestige qui croîtra encore au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles et qui ne se résume pas à la réception du *Canzoniere*. La communauté de lettrés qui a pour bien commun le modèle dessiné par Pétrarque est bien, dès les origines, comme Pétrarque lui-même, italo-français, même si les ultramontains sont d'abord et de loin les plus nombreux et les plus inventifs.

Pétrarque, mi laïc, mi-clerc, plus laïc que clerc, a fondé un ordre singulier et hybride qui ne s'accommodait pas de la discipline monastique. La seule règle de cet ordre est l'exemple que lui-même donne et c'est un exemple de libre recherche avec soi-même et d'indépendance de mouvement soigneusement préservée. Ses disciples sont ses amis. Ses patrons, il s'est arrangé pour qu'ils le traitent aussi en ami. Les cercles concentriques qui émanent de sa personne et qui contiennent déjà de son vivant toute une communauté autour de lui, ont pour foyer des affinités électives avec ses propres goûts et sa propre manière d'être. Sa personnalité de poète, de diplomate, de philologue, de moraliste et de maître spirituel est si complexe, si riche en facettes, qu'elle peut s'attacher les vocations les plus diverses, les caractères et les professions les plus contradictoires. Le type de lettré qu'il invente lui-même est hospitalier et libéral. Même lorsque Pétrarque invective contre le mariage, contre la vie dans le monde, le mode rhétorique auquel il a recours laisse ses chances à la thèse contraire, c'est une manière de poser une question qu'aucun lettré ne peut éviter, ce n'est pas une règle formelle qu'il édicte. Dans l'ordre nouveau et très singulier dont il est l'inspirateur, la Règle, les Constitutions, ce sont ses œuvres et sa biographie, essentiellement hésitantes et moirées, d'un poète érudit qui ne se pose jamais en modèle parfait et arrêté ; il se contente de proposer une forme ouverte d'humanité, problématique, évolutive, plutôt une orientation de recherches qu'un cadre clos et fixé une fois pour toutes, plutôt un séminaire fécondateur qu'un encadrement régulateur. Les variables de cet archétype sont aussi déterminantes que ses constantes. Le « je » de Pétrarque est trop singulier pour être répétable. Son développement dans le temps et son itinéraire dans l'espace sont tout aussi inimitables. Sa pensée va de synthèse en synthèse provisoires, elle est interrogative et éclectique. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de second Pétrarque. Ceux qui l'admirent et le suivent ne peuvent que prêter son modèle aux variations et aux interprétations les plus différentes, selon la pente de leur propre *ingenium* et leurs propres circonstances. C'est un *bios* qui inspire, et non un moule où l'on prend une forme déterminée d'avance de l'extérieur.

Des constantes cependant se dégagent et elles dessinent bien une discipline. Ce sont les constantes de Pétrarque lui-même, les lignes de force vivantes de sa personnalité littéraire et les différents rameaux de son œuvre. Lignes de force et rameaux sujets à évolution et mûrissement de longue durée : il s'agit d'une structure d'expérience et non pas d'une structure d'institution. Ces constantes peuvent se résumer à la croissance obstinée dans la parole méditative, qui se poursuit de l'intérieur en plusieurs directions et qui cherche toujours son unité : elle la trouve avant tout dans le mouvement de recherche lui-même. Il y a de

l'autodidacte chez Pétrarque, et c'est cet autodidactisme obstiné et rigoureux, comparable à celui de Montaigne, qui a fait de lui un modèle d'autant plus fécond qu'il est ambigu, mobile, enraciné dans la liberté intérieure. Avant d'analyser ce modèle, qui reste essentiellement *germinal*, il faut voir à quoi il s'opposait.

Les *Studi generali* italiens, qui ne comportaient pas de Faculté de théologie, préparaient des juristes et des curialistes, nous dirions aujourd'hui de hauts fonctionnaires. C'étaient des écoles de hautes études professionnelles, même si on y enseignait une rhétorique très formelle et si on y étudiait un nombre restreint d'auteurs classiques. Les Universités du Nord de l'Europe et notamment celle de Paris, n'étaient pas moins objectives dans leur conception du savoir et de l'enseignement. Elles formaient des ensembles clos, fortement cloisonnés et hiérarchisés, où l'on transmettait des savoirs spéciaux et techniques, dans un latin de spécialistes : juristes, médecins et théologiens. A Paris, la Faculté de théologie rassemblait un corps de docteurs dont l'autorité scientifique était reconnue dans toute l'Europe, mais les querelles entre ces docteurs n'avaient de sens que pour leurs pairs. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Érasme et Rabelais, au XVII<sup>e</sup> siècle, Pascal, ironisèrent sur cette science ésotérique, enfermée dans sa haute technicité abstraite. Les humanistes italiens, à commencer par Pétrarque, avaient les premiers taxé de barbarie la sévère et profonde exigence scientifique des théologiens parisiens, qui a été réhabilitée depuis Étienne Gilson et qui intéresse aujourd'hui les philosophes de la logique et du langage. Mais à Paris, l'autorité de la Faculté de théologie reléguait dans un rang humilié la Faculté des Arts, où l'enseignement de la grammaire et de la rhétorique était conçu très étroitement, soit à l'usage de secrétaires chargés d'écritures officielles et formelles, soit au titre de propédeutique aux disciplines savantes : le droit, la médecine et la théologie.

L'objectivité fonctionnelle du savoir universitaire médiéval contraste vivement avec la subjectivité des « lettres » telles que les conçoit Pétrarque. En s'arrachant progressivement au formalisme de sa première éducation, Pétrarque s'est fait lui-même *orator-poeta*, retrouvant et réinventant un mode d'être, un rapport à la parole et un principe de culture, qui n'existaient plus dans l'Europe gothique qu'à l'état de *membra disjecta*. On peut qualifier cette découverte de soi, poétique et oratoire, de *rhétorique*. Mais à condition de bien voir que c'est un tout autre art que l'*ars dictaminis* des *Studi* et des Facultés des Arts de son époque. La rhétorique qu'il découvre ou redécouvre, par tâtonnements successifs et notamment dans la méditation des *Lettres familières* de Cicéron et des *Confessions* de saint Augustin, c'est un art de parler à partir d'un principe d'incertitude, l'*ingenium*, qui s'observe lui-même pour obtenir un effet non moins incertain sur autrui, la *convenientia* avec les destinataires, les circonstances, les lieux. La rhétorique des *artes dictaminis* et des *artes conscribendarum epistolarum* était à sa manière une science : ses lois et ses règles formelles créaient les conditions d'une communication aussi parfaite que possible, à vue humaine. De la *persona* publique et bien circonscrite à une autre qui ne l'était pas moins, des formes préétablies et rigoureusement adaptées à chaque situation évitaient tout trouble de la part de

l'émetteur et tout malentendu de la part du récepteur. En refusant de se plier à cette répartition objective des rôles et au formalisme fonctionnel qu'il autorisait, Pétrarque faisait entrer dans le régime de la parole un principe d'inquiétude. On peut débattre sur la nature exacte de cette inquiétude : c'est peut-être l'introduction, dans l'univers néo-latin, d'un *je* lyrique, d'origine provençale : il y fait sa jonction avec le *je* d'orateur de Cicéron et le *je* dévotionnel d'Augustin. Quelle que soit l'interprétation que l'on peut donner des origines de la subjectivité rhétorique de Pétrarque, le fait est que pour lui, la parole et ses formes ne sont pas un donné, qu'il faut correctement mettre en œuvre, mais une découverte qui va de pair avec la découverte de soi et le dialogue avec les autres, une aventure inventive dont le principe est intérieur et les formes imprévisibles. L'allégorie d'Apollon et Daphné, qui court tout au long du *Canzoniere*, résume de façon saisissante ce jeu mélancolique d'une parole à la poursuite de sa forme et qui la perd de nouveau sitôt qu'elle croit l'avoir trouvée.

Quand, dans cette fameuse seconde lettre à Urbain V que j'ai déjà citée, Pétrarque invective contre la France et célèbre l'Italie, la France qu'il condamne, c'est celle de la théologie scolastique et de l'architecture gothique, l'Italie qu'il exalte, c'est celle de la fidélité à la rhétorique antique et au patrimoine jurisprudentiel de textes originaux qui nourrissent son invention, un univers où il est chez lui : l'Italie est pour lui le terroir naturel de ce subjectivisme de la parole pour laquelle il est fait, et qui fait aller du même pas l'invention de soi, l'invention poétique et l'invention oratoire. Quand il eut à choisir, selon une légende qu'il s'est plu lui-même à faire circuler, entre Paris et Rome, qui toutes deux proposaient à cet autodidacte célèbre de lui conférer un grade d'enseignement, il choisit Rome. A Paris, il aurait dû se plier aux rites du doctorat ès lettres, à Rome il put concevoir lui-même la mise en scène de sa *laureatio* sur le modèle tout imaginaire d'une cérémonie à l'antique. Le poète se repentit par la suite de cette vaine gloire théâtrale. Mais il ne la renia jamais et il se fit toujours qualifier de *laureatus*, comme si ce titre au fond fictif était le seul qui convint à ses mérites singuliers.

Le « discours de réception » qu'il prononça sur le Capitole, le 18 avril 1341, avait valeur de manifeste. C'est le premier manifeste poétique moderne. Comme si le même écrivain avait pu à la fois écrire le discours de Paul Valéry à l'Académie française et le premier manifeste du surréalisme d'André Breton. Pétrarque fait l'éloge de la poésie, de son énergie inspirée, mais inspirée comme celle des poètes antiques, qu'il cite abondamment, aux sources d'une intériorité laïque. La poésie dont Pétrarque se réclame est la fine pointe du savoir inquiet dont la parole humaine est capable, comme la théologie est la fine pointe du savoir que la Révélation a rendu possible. Mais elle n'est pas seulement un savoir, comme la théologie scolastique : elle est pouvoir de persuader, pouvoir de convertir à la *suavitas* et à l'*humanitas* ce qu'il peut y avoir de brut, de barbare et d'arrêté dans la mobile nature humaine. Dans ses conversations préalables avec Robert d'Anjou à Naples, qu'il avait choisi comme examinateur, Pétrarque avait

réfuté la légende de Virgile magicien et nécromant. La poésie virgilienne, que Pétrarque veut faire resurgir, est une « préparation évangélique ».

Mais comment légitimer cette parole poétique qui n'est ni savante, au sens de l'Université, ni sacrée, au sens de l'Église enseignante ? Pétrarque poète et orateur autodidacte est en quête d'une autorité *sui generis*, différente de celle du Docteur et de celle du Prédicateur, mais qui puisse avoir autant ou plus de poids. Il la demande à l'Antiquité et à la gloire européenne de ses auteurs païens et chrétiens, qui ont traversé victorieusement les temps : ce qui explique son abandon de la poésie en vulgaire et son retour au latin. Ces auteurs portent avec eux non seulement leur autorité, mais une expérience attestée de l'homme dans et par le langage, avec laquelle il faut renouer. La *laureatio* de 1341 est en principe la récompense de l'épopée néo-virgilienne de Pétrarque, encore en chantier, l'*Africa*. Il demande aussi cette autorité au public, au plébiscite public. La mise en scène du Capitole, en présence de la foule romaine et saluée par ses applaudissements, est une machine à gloire dont, dans sa position ambiguë, il a besoin pour tenir tête aux autorités consacrées par les institutions traditionnelles du savoir.

Mais il demande aussi cette autorité aux princes. Il a préféré le roi de Naples, Robert le Sage, aux Docteurs parisiens pour l'examen préalable à sa *laureatio*. Le roi-mécène a donné une autorité exceptionnelle au magistère du poète et orateur laïc. En échange, Pétrarque ne tarira pas d'éloges sur la culture et l'humanité du roi. C'est une situation archétype pour les érudits et les poètes de la Renaissance.

Le discours de *laureatio* de 1341 pose des questions dont la République des Lettres sera toujours préoccupée : de la langue, du public, du patronage appropriés à des lettrés qui ne bénéficient ni d'une institution ni d'une autorité comparable à celles des théologiens par définition gradués. Les universitaires, comme les prédicateurs, recevaient *ex professo* une légitimité et une autorité qu'ils n'avaient ni à négocier, ni à conquérir : ils la tenaient de leurs corps savant ou de l'Église. Pétrarque, fondateur de la République des Lettres, doit chercher et créer la sienne dans l'approbation des princes et du public. Il a pu hésiter entre les langues, et préférer au toscan un latin classique, le mieux à même de s'imposer vis-à-vis du latin technique des universitaires. Les disciples de Pétrarque, eux aussi, échapperont à l'univers clos et formel des *Studi*. Mais de génération en génération, l'ordre ouvert fondé par Pétrarque s'est organisé et a pris consistance. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, une pédagogie et des institutions scolaires répondant aux principes des *studia humanitatis* apparaissent autour de Jean Argyropoulos à Florence, de Guarino Guarini à Venise et à Mantoue, de Vittorino da Feltre à Ferrare. Leurs élèves sont souvent des princes, comme Lionello d'Este, ou des fils de grandes familles gouvernementales, comme Francesco Barbaro. Disciple de Pétrarque, Colluccio Salutati devient chancelier de Florence et ses propres disciples, tel Poggio Bracciolini, exercent des offices en cour de Rome, ou à la seigneurie de Florence. Les hautes études libérales dont Pétrarque a inventé pour lui-même la discipline sont désormais en Italie un titre de noblesse qui recommande à la haute

fonction publique et qui permet à un Bracciolini de servir sept papes, de s'adapter aux circonstances politiques les plus différentes et même de soutenir la disgrâce et la retraite dans un fertile loisir, lettré et respecté.

Pétrarque avait lui-même donné l'exemple par la variété des patronages qu'il s'était attirés, et des rôles publics qu'il avait joués. Conseiller de papes et de princes, ambassadeur, il ne s'était pourtant enfermé dans aucun de ces rôles, qu'il a toujours assumés comme autant de facettes possibles de son génie poétique et oratoire. L'essence rhétorique de son personnage de « grand écrivain » fonde sans doute sa parole et ses écrits sur un principe d'incertitude et d'inquiétude : elle le prépare aussi à intervenir dans l'imprévisible et l'insaisissable des conjonctures politiques. Dans sa lettre ouverte à Urbain V, pour l'exhorter à ne plus quitter Rome, il invective la France avec une véhémence que son disciple Coluccio Salutati, chancelier de Florence, dans une lettre, lui reproche respectueusement. Mais cette apparente erreur diplomatique est une audace que Pétrarque, parlant en son nom personnel, peut se permettre pour rendre plus difficile le retour du pape en France, et pour intimider les prélats gallicans qui le poussent à revenir à Avignon. Pétrarque orateur n'est pas « objectif », ni timide : ce doux vit sa parole publique sur le mode polémique. A cet égard, Érasme est bien un disciple de Pétrarque.

Les résistances que la « République des Lettres » d'origine italienne rencontrera en France, l'inflexion plus érudite qu'oratoire qu'elle y recevra, tiennent à la puissance des institutions françaises, la royauté héréditaire, sa chancellerie, le Parlement, les Universités. Cette architecture du royaume ne laisse guère de jeu à cette sorte d'autorité que s'est construite Pétrarque dans l'Italie plus diverse du XIV<sup>e</sup> siècle, et à la liberté de parole et de mouvement qu'il avait pu s'y ménager. Guillaume Budé, près de deux siècles plus tard, est un haut fonctionnaire qui doit se livrer à une longue et obscure bataille auprès du roi et de son administration pour obtenir, au bout de dix ans d'efforts, la création de quatre chaires de Lecteurs royaux, que la Faculté de théologie ne tardera pas à considérer comme des corps étrangers dans l'Université. La rhétoricité de la parole, mise en œuvre par une personnalité indépendante, respectée, redoutée, n'est pas de mise en France, où l'on ne peut jouer comme en Italie sur la multiplicité des centres de pouvoir et la différence de régime d'une ville à l'autre. C'est seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle, et dans le cadre polycéphale de l'Europe des Lumières, que le prince français de la République des Lettres, Voltaire, pourra se construire un personnage métamorphique d'orateur comparable à celui de Pétrarque, de l'Arétin et d'Érasme.

En France, ce n'est pas cette dimension oratoire, cette extériorité forique de la parole italienne, qui a séduit. C'est bien plutôt la discipline existentielle nouvelle qu'elle supposait et la coopération d'un type nouveau entre eux à laquelle elle initiait les lettrés. Fondateur de la République des Lettres, Pétrarque dut prendre sur lui d'être son premier avocat et de faire respecter et craindre le pouvoir spirituel nouveau qu'il faisait surgir dans les interstices entre l'Église et les États. Mais il lui importait bien davantage de créer pour lui-même les conditions de



son indépendance morale et matérielle et de son association avec des esprits apparentés au sien. Il a, en tâtonnant et en expérimentant sur lui-même, demandé au modèle monastique, ou à ceux que lui proposaient les écoles philosophiques de l'antiquité, une discipline de vie, de méditation et de coopération capable d'assurer aux « studieux des Lettres » une autonomie et une solidarité supérieures aux remous et aux changements de fortune extérieurs : cette dimension intérieure et intime de la République des Lettres, c'est le loisir lettré, l'*otium literatum*. Pétrarque l'a placé sous le signe de l'adage de Sénèque, *Otium sine literis mors est et vivi hominis sepultura*.

Du vivant de Pétrarque, on assiste en effet autour du Maître, se déplaçant avec lui ou venant le rejoindre selon ses nombreux changements de résidence, à l'apparition d'une sorte d'Université ouverte et itinérante, d'une Faculté des Arts d'un type inédit, qui tient aussi de l'atelier monastique ; elle n'a d'autre statut que celui que lui donnent l'exemple de Pétrarque et la fidélité de ses disciples et amis : tous les germes de la future République des Lettres sont déjà là avant même qu'elle ne soit nommée.

Le Maître de cette Faculté des Arts inédite a beau aimer les villes, servir les princes, soigner sa gloire italienne et européenne : l'assise profonde de sa vie spirituelle et inventive se tient dans cet *otium negotiosum*, dans cette retraite studieuse où il s'invente lui-même et forme des esprits accordés au sien. Il y conjugue la méditation solitaire, le travail d'atelier, en compagnie d'*amma-nuenses*, et la conversation ou la collaboration avec des familiers et des amis. La construction de cet ermitage mobile, tout privé et intérieur, tournant le dos à la vie urbaine et publique, mais hospitalier pour les disciples et les amis, a été l'objet pour Pétrarque de soins et de réflexions majeurs.

C'est d'abord pour lui un *forum intérieur*, où il dialogue avec les poètes, les orateurs, les philosophes, les historiens anciens de sa bibliothèque et où il réunit la matière d'œuvres nouvelles qui répandront au dehors la sagesse des Lettres. Dans le traité *De Vita solitaria*, il a pu écrire :

« Pour qui est initié aux Lettres, la solitude est une patrie, c'est la liberté, c'est le bonheur. »

Cette liberté, ce bonheur, c'est une échappée de la cité terrestre, de ses limites, de ses pesanteurs, c'est l'accès à un espace oraculaire supérieur au temps historique, où le lettré rencontre les meilleurs des hommes, et avec eux va au-devant de la postérité :

« Pour ne pas taire, écrit-il, les fruits les plus évidents de la vie solitaire, ils consistent à travailler, par la lecture et par l'écriture, à adoucir l'un et l'autre labeur en les alternant, à lire ce que les Anciens ont écrit, à écrire ce que la postérité lira, et les bienfaits des Lettres que nous avons reçus de nos prédécesseurs, et que nous ne pouvons leur rendre, que du moins nous les fassions connaître et reconnaître par ceux qui viendront, après nous, que nous ranimions leurs noms inconnus du vulgaire ou complètement effacés, que nous les trans-

mettions à la vénération de l'avenir et enfin que par tous les moyens, par l'amour, par la mémoire, par la célébration, nous leur payons leur dû de reconnaissance même si elle n'est pas égale à notre dette. »

La République des Lettres doit beaucoup au *De Officiis* de Cicéron. Elle est aussi fondée par Pétrarque comme une version laïque de la communion des saints. Elle englobe la société invisible des *auctores*, ses grands citoyens antiques, elle les relie à ses citoyens vivants par des devoirs et un échange de bienfaits, elle construit ou elle renoue, sous la surface de l'histoire empirique, une tradition de formes et d'expérience qui défie les fluctuations du temps. Parmi les vivants, le solitaire ne fait exception dans sa retraite que pour ses amis. L'amitié est la seule société qui soit admise dans l'*otium literatum*. C'est une amitié réservée à d'autres solitaires lettrés, consolation et soutien dans l'*otium* et non pas trouble pour celui-ci. L'amitié introduit dans la solitude lettrée l'*humanitas*, qui préserve son travail de toute dureté épineuse et rustique.

Cette solitude, c'est traditionnellement le privilège des moines, et Pétrarque, dont le frère, Gérard, était un Chartreux, a eu très tôt un vif attrait pour la vie érémitique et monastique. Mais il est encore plus attaché à la liberté du laïc. Elle l'expose au monde, à son agitation, à sa dispersion. Dans le *De Vita solitaria*, il surmonte cette contradiction par la discipline intérieure :

« Je suis le premier, écrit-il, à redouter par-dessus tout les soucis, les barrières, les verrous, mais je fais en sorte que, si quelque obligation me contraint à descendre en ville, je demeure, pour m'y être exercé, solitaire au milieu des gens, et immobile dans mon port au milieu des agitations et cela par une méthode que peu de gens connaissent, et qui consiste à commander à ses sens, comme s'ils ne sentaient pas ce qu'ils sentent. »

Et il s'appuie sur un passage de l'*Institution Oratoire* de Quintilien (qui n'était alors connue que fragmentairement). Le maître de rhétorique romain, dans ce passage, se montre un véritable maître spirituel : il enseigne comment l'état de concentration dont l'étude a fait une habitude chez l'orateur, crée un détachement intérieur permanent qui peut être transporté intact au beau milieu de la vie publique et sociale. La continuité du « je » méditatif, et sa liberté de spectateur vis-à-vis du théâtre du monde, deux des objets de la spiritualité de Pétrarque, sont admirablement articulés dans ce texte païen du II<sup>e</sup> siècle. Pétrarque a parfaitement vu que Quintilien et saint Augustin se complètent, et ne se contredisent pas, il a compris que la rhétorique, éducation de la parole et la spiritualité, éducation de la parole intérieure, ont de profondes affinités l'une avec l'autre.

Le *studio* où le lettré médite seul, l'*officina* où il écrit avec ses secrétaires, correspondent dans l'espace extérieur à cette retraite intérieure que l'âme s'est faite à elle-même et où elle travaille avec ses *auctores*. Ce travail douloureux et exaltant d'autoéducation, d'autorévélation, d'autoinvention, protégé contre les troubles extérieurs, est avant tout confrontation et rencontre avec les auteurs en acte qui aident l'auteur en puissance à passer de la puissance à l'acte. Même en

voyage, même en promenade, ce travail se poursuit. Il trouve alors non pas une fuite, mais une inspiration, dans la découverte de paysages montagnards, agrestes ou marins qui lui offrent un miroir de sa pensée au travail :

« Les grottes, écrit-il, dans le *De Vita Solitaria*, les montagnes, les bois, sont également ouverts à tous. Personne n'arrête qui y entre, personne ne chasse qui y est entré, et il n'y a au désert ni concierge, ni gardien. L'âme est libre de vaguer selon les méandres de sa méditation intérieure. »

De Fontaine-de-Vaucluse à Arquà, où il finit ses jours, Pétrarque choisit ses demeures à l'écart des villes, sur des hauteurs, ouvertes sur une nature spacieuse. Ce sont autant de villas-académies, sur le modèle de celle de Cicéron et de Pline. Ateliers de travail, ces demeures abritent sa bibliothèque, et elles sont aussi le rendez-vous des amis lettrés. Pétrarque a coloré l'amitié de sensibilité lyrique et en a fait le milieu affectif, privé, intime des *officia* qui relient les vivants et les morts, et les vivants entre eux dans une République des Lettres qui tient beaucoup de l'Arcadie des *Bucoliques*. Le sentiment du paysage chez Pétrarque — la liberté même qu'il y trouve — sont en rapport secret avec la transcendance spatiale de la communauté lettrée, plongée dans le temps, sujette aux séparations et cependant victorieuse du temps, de l'éloignement et de l'absence. L'impulsion au voyage et le goût du voyage ont chez lui le même sens symbolique de traversée des limites et d'effacement des distances, dans une correspondance profonde avec la vocation et la vacation lettrée, qui est pour l'essentiel translation, traduction, reconduction du divers à une saisie unitive. Nous sommes là au cœur de ce que l'on pourrait appeler le mystère fondateur et fécondateur de la République des Lettres : la participation grave et passionnée à une société secrète, qui a son émergence dans l'actualité et dans une génération, mais dont la plupart des membres sont invisibles, les auteurs morts et la postérité : une société qui a sa finalité propre et son rayonnement qui n'est qu'à elle. La *translatio studii*, chez ses passeurs, crée un état intérieur proprement extatique. Elle fonde un véritable pouvoir spirituel bien différent de celui du Saint-Siège.

L'amitié entre lettrés est inséparable chez Pétrarque de ce sentiment très intense d'appartenance à une communauté d'un autre ordre que toutes les sociétés humaines. Cette note pathétique est perceptible chez tous ceux qui ont été initiés par Pétrarque. Elle est l'objet de scrupules chez Boccace, qui s'interroge sur sa compatibilité avec la foi chrétienne. Dans une lettre tourmentée à son maître Pétrarque de 1362. Boccace annonce à Pétrarque qu'il a l'intention de brûler ses propres écrits et de vendre sa bibliothèque. Pétrarque dans sa réponse le rassure, et cite Sénèque pour appuyer son apologie des études littéraires, nourriture de l'âme, et garantie d'une « bonne mort » chrétienne.

La communauté lettrée où Boccace est entré avec Pétrarque communique avec ses membres et ses inspireurs invisibles dans la bibliothèque. C'est la chapelle de la religion lettrée, c'est là qu'elle trouve son sacrement. Dans la seconde partie du *De Vita Solitaria*, Pétrarque fait une sorte d'inventaire des intercesseurs de la

discipline des lettres. Ce n'est pas un catalogue de bibliothèque, puisque plusieurs de ces intercesseurs n'ont rien écrit, mais c'est une sorte de généalogie, comme celle qui introduit l'évangile de Luc, de la « bonne nouvelle » littéraire, une liste de patrons du loisir lettré, aussi bien biblico-évangéliques que païens. Tous ces saints patrons ont en commun d'avoir pratiqué la solitude et d'avoir fait de la contemplation le principe de leur action. Leur énumération ressemble à ce que pourrait être le programme iconographique d'un décor de bibliothèque, sculpté ou peint. Pétrarque énumère les Pères du désert, les patriarches et les prophètes bibliques, Adam, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Élie et Jérémie. Il s'interrompt par une invective contre les femmes, notamment les femmes dans le mariage, dans la mesure où elles font obstacle au recueillement contemplatif du marié. Comme à l'ordinaire, avec Pétrarque, il ne s'agit pas d'une règle, il ne fait pas du célibat une obligation. Mais il fait du choix entre mariage et célibat une question disputable, qu'une vocation lettrée ne peut pas ne pas aborder. Il pose la question de façon polémique, ce qui la rend vivante et l'ouvre à la discussion.

L'énumération des saints patrons, après cette digression, reprend : il fait comparaître saint Martin, sainte Paule, digne disciple en solitude de saint Jérôme, le pape Grégoire le Grand, saint Benoît, saint Rémy, saint Romuald. Dans une autre digression polémique, Pétrarque invective alors les princes et les rois chrétiens qui ont ignoré solitude et contemplation, et qui sont restés sourds à l'enseignement de Jésus et du Baptiste, de l'ancêtre de Jésus, David, et des saintes femmes Marie et Marthe. Les chefs politiques païens se sont souvent montrés supérieurs aux princes chrétiens dépourvus d'intériorité. La liste généalogique reprend alors et elle fait apparaître les brahmanes de l'Inde, les philosophes et les poètes de la Grèce et de Rome, notamment Cicéron et Sénèque. Elle s'accroît d'une liste d'empereurs romains, de César à Antonin le Pieux, qui ont imité l'exemple de Scipion. Le commun dénominateur entre les auteurs chrétiens et les auteurs païens de la religion lettrée, c'est bien une même spiritualité de la solitude contemplative. Elle englobe des hommes et des femmes qui ont professé des doctrines différentes, mais à partir d'une discipline intérieure. La République des Lettres selon Pétrarque transcende les frontières religieuses entre paganisme et christianisme, elle dépasse les oppositions doctrinales entre philosophes, elle ne tient pas compte des rangs et des professions : elle ne désespère pas d'englober dans sa communauté de recherche des princes de l'Église, à l'exemple de Grégoire le Grand, ou des princes laïcs à l'exemple des meilleurs empereurs romains.

L'étude des lettres, l'*otium literatum*, est ainsi le principe de rassemblement et de la conversation générale entre les grands contemplatifs qui sont « sortis de l'histoire ». Le lien qu'il établit entre eux tous est d'une toute autre nature que les liens sociaux ordinaires. C'est une forme, qu'on est tenté de dire supérieure, à la fois de l'*amicitia* philosophique des païens et de la *caritas* chrétienne. Cette fraternité lettrée est voilée, dans la correspondance de Pétrarque, par le rapport de maître à disciple. Les lettres de Colluccio Salutati à Pétrarque ont le ton fervent mais docile et respectueux, du moine bénédictin s'adressant au Père abbé.

Mais dans une lettre que le chancelier de Florence adresse en 1375 à Broaspini, qui appartient comme lui à la petite communauté des lettrés selon Pétrarque, il laisse éclater l'intensité affective de la solidarité entre pairs qui les unit. Il parle de *caritas fraterna* et d'*amicitia*. Il évoque ses sentiments par la métaphore du *fornax pectoris*, brûlant de *fervor amoris et caritatis* qui l'attache à son ami par des liens éternels, que ni l'absence ni la mort ne peuvent interrompre. Mais cet amour réciproque n'est pas propre aux deux correspondants. Elle est le partage de tous ceux qui trouvent « leur bonheur dans nos études », de tous les *sectatores nostrorum studiorum*, dont le zèle forme une société dans la société, un compagnonnage d'élus de la contemplation, qui échappent aux illusions et aux attachements vulgaires : *Amicum amici solum contemplatione eligunt et electum colunt*. Cette société de studieux partage la « vraie philosophie » et c'est à ce titre que Broaspini, *studiorum optimorum insignis sectator*, partage avec Salutati cette exaltation intérieure qui les élève tous deux au-dessus des fluctuations des choses mortelles.

Deux générations avant que Francesco Barbaro n'emploie l'expression « République des Lettres », la communauté fondée par Pétrarque, sans quitter le monde, sans inquiéter l'Église, est unie secrètement par les mêmes affinités électives, par la même expérience partagée d'une transcendance des Lettres. C'est une conversation intérieure à la communauté. Elle a pour foyer la bibliothèque où les membres vivants et les membres morts de la communauté dialoguent et collaborent. Elle rayonne à partir de ce foyer par les voyages, la correspondance, elle trouve son miroir et son identité dans le genre littéraire de l'entretien.

Correspondance et dialogue, tels que Pétrarque les réinvente, ont des affinités profondes. Ils sont consubstantiels aux lettres, *litterae, legiterae*, cet art de mémoire qui introduit l'éternité dans le temps et le temps dans l'éternité. Correspondance et dialogue confient aux lettres, à leur itération victorieuse du temps, les fruits de la méditation des lettres qu'ils arrachent à la séparation, à la fugacité, qu'ils inscrivent sur la page comme on sculpte une inscription sur le marbre.

La correspondance est donc pour Pétrarque une conversation à distance et une autobiographie en mouvement.

Conversation à distance : elle surmonte l'absence qui le sépare de ses amis vivants, de la mort qui le sépare de ses grands intercesseurs, Sénèque, saint Augustin, Cicéron, des barrières mondaines qui le séparent des puissants de ce monde, princes ou papes. Elle crée l'espace d'une communauté qui, comme lui, est à mi-chemin entre le temps et l'éternité, entre le monde et l'esprit.

Autobiographie en mouvement : elle fixe, d'essais en essais, les méandres et la maturation de sa pensée et de sa sensibilité. Elle a tous les traits d'un journal de voyage intérieur, à travers les divers âges de la vie et les « lieux » de l'expérience morale, et qui prend à témoin les amis privilégiés du poète. C'est l'œuvre centrale de sa maturité. Les longs essais moraux (le *De Otio religioso*, le *De Vita solitaria*, le *De remediis utriusque fortunae*) semblent bien des amplifications de motifs

souvent traversés et développés moins amplement dans la correspondance. Les dialogues, comme le *Secretum*, qui met en scène Franciscus et Augustinus, semblent eux-mêmes des prolongements et des approfondissements des lettres adressées aux « intercesseurs ». Pétrarque ne se donne jamais pour un maître qui sait et qui enseigne une doctrine : il s'essaye avec ses correspondants et ses auteurs, il les met et il se met à l'épreuve. Rien n'est plus vivant, plus mobile, plus vibratoire, plus contagieux, que cet exercice spirituel partagé et qui malgré ce qu'il a d'insaisissable, réussit à se constituer en mémoire, en archives, en œuvre ouverte mais séminale.

Le pouvoir générateur de l'*Epistolario* de Pétrarque, qu'il a pris si grand soin de rassembler, mettre en ordre, faire recopier et diffuser, est attesté dans les générations suivantes de ses disciples non seulement pas d'autres ensembles épistolaires — comme celui de Salutati et celui de Poggio — mais par la floraison de dialogues : ce sont les deux genres littéraires jumeaux constitutifs de la République des Lettres, ceux qui se tiennent au plus près de la conscience qu'elle a d'elle-même et du mystère de sa vocation.

Les *Dialogues* de Leonardo Bruni *ad Peter Paulum Histrum* (son ami Pier Paolo Vergerio) sont aussi des lettres amplifiées à un ami absent, mais qu'il convient de faire participer à la vie intérieure de la communauté lettrée de Florence. Le dialogue d'Angelo Decembrio, *De Politia literaria*, celui de Lorenzo Valla, *De Voluptate*, celui de Christoforo Landino, *Disputationes Camaldulenses*, sont d'autres miroirs de la méditation en commun, en compagnie des *auctores*, qui caractérise la vie de groupe des héritiers de Pétrarque. La conversation lettrée du XV<sup>e</sup> siècle réveillant ce que Macrobe, au V<sup>e</sup> siècle, appelait *sermo convivialis*, est le prolongement à plusieurs des études solitaires, et elle a parfois, comme celle-ci, la bibliothèque comme décor.

L'autobiographie de Pétrarque, sa biographie écrite par Boccace, sont les instruments complémentaires de la discipline littéraire que le poète a léguée. La diversité des interprétations de cette discipline, dans les générations qui ont suivi la mort de Pétrarque, atteste à la fois son extrême fécondité et son caractère libéral. La philologie d'amateur éclairé dont un Pétrarque avait ouvert la voie devient une philologie savante chez un Lorenzo Valla. L'alliance de poésie et de philologie dont Pétrarque s'était montré capable réapparaît en Pietro Bembo, l'ami et le collaborateur d'Alde Manuce, et chez le diplomate Castiglione. L'inquiétude religieuse alliée à la nostalgie érudite pour l'Église des premiers siècles resurgit dans la personnalité d'Érasme. L'alliance d'augustinisme, de cicéronisme et de franciscanisme dont Pétrarque avait fait le chiffre de ses recherches littéraires préfigure un des dénominateurs communs de l'humanisme dévot tridentin.

Entre Pétrarque et la Renaissance française, s'interposent les grandes figures de l'hellénisme italien, un Bessarion, un Ficin. Mais les germes du néo-platonisme florentin, qui va au début du XVI<sup>e</sup> siècle trouver à Lyon et à Meaux, chez Maurice Scève, chez Lefèvre d'Étaples et Guillaume Briçonnet, de très ardents disciples,

sont déjà chez le Pétrarque admirateur de Scipion et lecteur quotidien de saint Augustin. Le sillage de Pétrarque, au XV<sup>e</sup> siècle, ne touchait que les maîtres de la Faculté des Arts de Paris. Il suscite au XVI<sup>e</sup> siècle en France des vocations de poètes et de philologues. C'est aussi en France que la liberté de recherche postulée par Pétrarque, mais qui chez lui était orientée dans l'ordre religieux par le refus de toute controverse dogmatique, et par une piété affective de couleur franciscaine, manifeste ses possibilités d'hérésie. Pétrarque avait combattu le gallicanisme de l'Université de Paris. Le gallicanisme des humanistes français sera encore plus anti-romain que celui des théologiens universitaires. Il poussera la liberté de recherche jusqu'à la rupture aussi bien avec le magistère de Rome qu'avec celui de la Sorbonne. Une République des Lettres *critique* naît au XVI<sup>e</sup> siècle en France, en même temps que dans l'Allemagne luthérienne.

De toutes les réussites de la philologie italienne c'est la *translatio* des lettres grecques de Byzance à Venise, à Florence et à Rome qui déconcerta et humilia le plus les lettrés français, lorsqu'ils s'avisèrent qu'elle démentait l'une de leurs certitudes les plus assurées : ils étaient accoutumés depuis longtemps à l'idée que « la nouvelle Athènes » était à Paris, et ils devaient constater, comme le fit le premier Guillaume Budé, que Paris à la fin du XV<sup>e</sup> siècle était à cet égard en retard même sur l'Avignon du temps de Pétrarque, un siècle et demi plus tôt : Pétrarque avait du moins tenté d'apprendre le grec avec un certain Léonicène. On ne pouvait trouver à Paris à la fin du XV<sup>e</sup> siècle un seul helléniste français digne de ce nom, alors que l'enseignement du grec classique, l'étude de ses auteurs, philosophes et poètes, dans le texte original, et maintenant à la faveur de l'imprimerie, les éditions de ces auteurs, florissaient dans les principales villes d'Italie. Plus que l'humanisme essentiellement latin de Pétrarque et de Boccace, qui pouvait passer pour une variante plus raffinée des études du *trivium* telles qu'elles étaient pratiquées à la Faculté des Arts de Paris, l'éclat des études grecques en Italie creusait l'écart entre la France universitaire, et le paysage entièrement nouveau qu'avait fait surgir en Italie l'immense accroissement de la bibliothèque des *auctores* antiques : au fonds latin reconstitué et enrichi par la chasse aux manuscrits d'un Poggio, s'était ajouté au cours du XV<sup>e</sup> siècle le fonds grec retrouvé en Orient. Cette autre moitié de l'Antiquité éclairait d'un jour entièrement neuf la compréhension des auteurs latins, moralistes et orateurs comme Cicéron, poètes comme Horace, qui avaient été eux-mêmes des hellénistes et des imitateurs des Grecs. La philologie, comme la rhétorique italiennes, dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, avaient trouvé dans cette confrontation générale de la tradition latine avec ses originaux philosophiques et littéraires grecs, un champ de recherches exaltantes, un sens historique, et une fécondité littéraire qui étonnaient l'Europe lettrée.

La lettre de Pétrarque à Urbain V avait indigné, mais elle n'avait pas ébranlé les lettrés français, campés dans la certitude que leurs institutions d'enseignement n'avaient pas de rivales en Europe, et que la « clergie » française avait une fois pour toutes remplacé le *Studium* romain, et réinventé le *Studium* grec.

Franco Simone<sup>2</sup> a bien établi que de son vivant, Pétrarque a bien pu se faire des amis et des admirateurs français, comme Pierre Bersuire, il n'a trouvé en France aucun disciple, au sens où l'ont été Boccace et ses héritiers florentins ou vénitiens. Les Français du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles n'ont pas du tout vu en Pétrarque un maître qui inaugurerait une autre époque et une manière nouvelle d'être lettré. Ils avaient des préjugés trop arrêtés sur le *Studium* « transféré » à Paris, en même temps que l'*Imperium* des rois de France, pour qu'ils eussent pu voir dans Pétrarque et dans son œuvre latine autre chose qu'un grand talent de province. Il pouvait tout au plus conforter les « littéraires » de la Faculté des Arts de Paris dans leur traditionnelle rivalité avec les théologiens qui les méprisaient. La connaissance et même l'admiration que d'autres grands universitaires français du XV<sup>e</sup> siècle eurent pour Pétrarque, un Nicolas de Clamanges, un Jean de Montreuil, un Robert Gaguin, l'inspiration même qu'ils trouvèrent dans ses œuvres latines pour définir leur style en prose et pour plaider la cause des études littéraires, ne les empêche pas au contraire de polémiquer vivement contre les prétentions de Pétrarque et de ses disciples italiens : il n'y avait rien selon eux chez Pétrarque, chez Boccace, chez Salutati et les autres humanistes italiens qu'on ne trouvât, à un degré équivalent ou supérieur, chez les anciens élèves de la Faculté des Arts de Paris. La polémique des disciples de Pétrarque, reprenant et amplifiant le dédain du *Poeta Laureatus* contre les barbares parisiens, s'était de son côté poursuivie de plus belle avec des preuves de plus en plus éclatantes.

Ce débat franco-italien reste très vif au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Du côté français, on en trouve le témoignage dans les écrits de Symphorien Champier, *Duellum epistolare Galliae et Italiae antiquitatis summatim complectens*, Venise, 1519, ou dans ceux de Lemaire des Belges, notamment ses *Illustrations de Gaule et singularités de Troie*. Aux fières allégations de Lorenzo Valla dans la préface des *Elegantiae* (1<sup>re</sup> publication imprimée en 1471), Champier pouvait répondre en 1519 encore :

« *Ergo et studiorum laudem Romanis abstulimus et doctrinarum decus ut Atheniensium heredes nobis merito vindicemus.* »<sup>3</sup>

Mais cette longue bataille d'amours propres avait pris un tour nouveau depuis que l'Italie s'était affirmée comme l'incontestable université européenne des hautes études grecques, et l'héritière évidente d'une *translatio studii* de Byzance à Rome, à Venise et à Florence. En comparaison des écrits de Champier ou de Lemaire des Belges, qui sentent le préjugé de province, l'éloquence généreuse des préfaces d'Alde Manuce, appelant les lettrés de toute l'Europe à coopérer à la *restitutio litterarum* entreprise en Italie, amplifie et rend irrésistible l'appel de Valla trente ans plus tôt. De tous les points d'Europe, les lettrés avertis, à commencer par des Français, tel Jacques Lefèvre d'Étaples, prenaient le chemin de l'Italie pour s'initier à la philosophie platonicienne, à l'école de Marsile Ficin,

2. Voir notamment Franco Simone, *Il Rinascimento francese*.

3. Simone, *Rinascimento*, p. 51.



ou pour apprendre la langue et la philologie grecques, à l'école des maîtres byzantins ou de leurs disciples italiens. Érasme en 1508 est à Venise chez Alde. Il suit de peu Guillaume Budé qui avait séjourné à Venise en 1501. Des lettrés anglais et allemands nombreux affluaient eux aussi dans la péninsule, inversant le mouvement qui, traditionnellement, attirait les meilleurs esprits à Paris. Il est incontestable que cette attraction nouvelle exercée par l'Italie lettrée était due à l'éclat des études grecques, dont l'Académie du cardinal Bessarion, à Rome, l'Académie platonicienne de Ficin à Florence, et, à la fin du siècle, après l'invasion de Charles VIII, l'Académie philhellène d'Alde Manuce à Venise, furent les foyers les plus rayonnants.

Les plus avisés et les plus cosmopolites des Français, notamment les clercs qui avaient séjourné à Avignon ou à Rome, entrevirent, bien avant l'expédition de Charles VIII en Italie, que le mythe et la célébration rituelle de la *translatio studii* d'Athènes à Paris ne suffisaient plus. Érasme, qui étudia au collège de Montaigu, n'eut pas assez de sarcasmes, sa vie durant, pour ridiculiser l'enseignement qu'il avait reçu à Paris. L'étalon de son jugement était évidemment Oxford, qui s'était déjà à la fin du XV<sup>e</sup> siècle métamorphosée sur le modèle des collèges humanistes de Ferrare, Mantoue et Padoue. De Londres, il écrivait en 1505 à Fausto Andrelini : « *Quid consenescere inter merdas gallicas ?* » Pour que Paris pût, sans faire sourire toute l'Europe, continuer à se proclamer la nouvelle Athènes, il fallait créer à Paris un foyer de hautes études grecques comparable à ceux dont se prévalaient à juste titre les lettrés italiens.

Cette prise de conscience française d'un retard vis-à-vis de l'Italie avait germé très lentement au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Dès 1456, un byzantin, Grégoire Tifernas, parvient jusqu'à Paris, et l'Université lui confie une chaire de grec. Robert Gaguin suivit ses cours, mais il n'apprit pas le grec. Tifernas quitte la France en 1459, sans laisser de traces.

En 1459, Guillaume Fichet, qui a séjourné à Avignon, et qui enseigne à la Faculté des Arts de Paris, écrit au cardinal Bessarion que les Français ont jusqu'ici ignoré la rhétorique, ce qui revient à donner raison à Pétrarque. En 1470, il fait venir à Paris des imprimeurs allemands, et les premiers livres qu'il fait publier sur les presses de l'Université sont les *Epistolae* de Giovanni Barzizza, et une *Rhétorique*, inspirée de celle de Georges de Trébizonde, mais dont il est lui-même l'auteur. Quand le cardinal Bessarion vient à Paris en ambassade auprès de Louis XI, Fichet est tellement ébloui qu'il ne tarde pas à quitter définitivement la France pour Rome, où il fera partie de l'Académie de Bessarion et où il finira ses jours. Un autre byzantin, Georges Hermonyme de Sparte, c'est-à-dire de Mistra, s'installe à Paris en 1476. Il y restera trente ans. Il y mène une vie besogneuse, donnant des leçons de grec et transcrivant pour ses élèves des manuels de grammaire, des dictionnaires et des manuscrits d'œuvres classiques. Parmi ses élèves, figurent Guillaume Budé, Jacques Lefèvre d'Étaples et l'allemand Johann Reuchlin. Quand arriva à Paris, à la suite de Charles VIII, Janus Lascaris, un byzantin de noble famille et haute culture, le petit pédagogue

Hermonyme perdra tout crédit. Il faudra attendre l'arrivée du célèbre collaborateur d'Alde Manuce, Jérôme Aléandre, en 1508, pour que commence à l'Université un enseignement de grec à la hauteur de celui qui est dispensé régulièrement depuis la fin du siècle précédent, dans plusieurs villes italiennes.

Cependant Georges Hermonyme avait eu le mérite d'introduire à Paris un fonds de littérature grecque, et surtout d'aider les imprimeurs parisiens dans leurs premiers tâtonnements pour publier des citations en caractères grecs dans leurs éditions de textes latins.

Comme l'a montré notre collègue Jean Irigoïn, dans sa communication au récent Colloque sur les origines du Collège de France, c'est à un Tourangeau, originaire d'Amboise, François Tissard, que revint le mérite de publier en France le premier livre entièrement en caractères grecs. Il avait fait le voyage en Italie dans les toutes premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, il y avait acquis un doctorat de droit à Bologne, et il y avait traduit en latin trois tragédies d'Euripide en 1494. C'est alors qu'il avait compris ce qu'était l'hellénisme en Italie et quel rôle l'imprimerie jouait dans sa diffusion. Dès son retour, il fait publier par l'éditeur Gilles de Tournes une anthologie de textes grecs tirés d'une édition d'Alde, en 1507, ainsi que quelques autres textes grecs de même origine. Mais les caractères grecs sont dépourvus de ligatures, les esprits et les accents composés à part figurent en interligne. Tels sont les débuts très modestes de l'hellénisme dans la « Nouvelle Athènes ».

Même en dehors des études grecques entièrement étrangères aux programmes de l'Université de Paris, dans le domaine plus traditionnel des études littéraires latines, la virtuosité et l'éloquence des Italiens rencontrèrent dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et avant l'expédition de Charles VIII en Italie, une faveur et un succès qui démodaient cruellement à Paris et à la cour les clercs français formés à la Faculté des Arts. La carrière à la cour de France d'un Fausto Andrelini, nommé poète royal en 1488, celle d'un Paolo Emilio, nommé historiographe de France par Louis XII, la fascination qu'avait exercée dès 1476 l'enseignement d'humanités latines de Philippe Béroalde, attestent assez que, lentement mais sûrement, les thèses insolentes de Pétrarque : « il n'y a de poète et d'orateur qu'en Italie », gagnaient sourdement du terrain à Paris même sur les prétentions traditionnelles de Paris.

En 1512, un professeur de droit et d'humanités d'Orléans, qui a longtemps séjourné en Italie, où il s'est fait apprécier, Nicolas Berault, s'installe à Paris. Il fait publier par les imprimeurs parisiens des œuvres de Politien, de Valla, de Filelpe et des poètes néo-latins Battista Mantuano et Girolamo Vida. Il donne des cours publics sur le modèle des humanistes italiens, précédés d'éloquentes *praelectiones* : il commente en philologue et en rhétoricien les œuvres de Cicéron et Suétone, le *Rusticus* de Politien, qu'il met au rang des Anciens, et l'*Économique* d'Aristote, dans la traduction de Leonardo Bruni. Ses cours sont aussi de véritables promenades érudites parmi les richesses littéraires et morales de l'Antiquité,

et il ne manque pas d'en faire application polémiques à la France contemporaine. C'est une véritable importation, en plein Paris, de la pédagogie des humanistes italiens, qui allie philologie et rhétorique. Mais Bérault est un isolé, qui enseigne en dehors de l'enceinte universitaire, sous le patronage de l'évêque de Paris, Étienne Poncher, et avec une pension du roi. Dans ses *praelectiones* et dans ses cours, Bérault ne manque aucune occasion d'attaquer les théologiens parisiens, qui méprisent et humilient les humanités, à la différence des Pères de l'Église, et qui se réclament d'Aristote sans l'avoir lu dans le texte.

L'enseignement de Nicolas Bérault, pensionné du roi, préfigure dès la fin du règne de Louis XII ce que sera celui d'un Lecteur royal d'éloquence latine, dans le Collège créé par François I<sup>er</sup> en 1530. La création de ce Collège royal, saluée par Rabelais par la fameuse lettre de Gargantua à Pantagruel, marque le point culminant de la conversion française aux humanités à l'italienne. Mais il faut bien voir que cette conversion n'est pas une reddition, bien au contraire. Le Collège royal, avec son corps de Lecteurs, symbolise une nouvelle alliance entre le *Studium* français et l'*Imperium* monarchique, il supplée aux déficiences devenues criantes de l'enseignement universitaire parisien, il répare la blessure d'amour propre ouverte depuis le XIV<sup>e</sup> siècle par les sarcasmes de Pétrarque, et réouverte plus récemment par ceux d'Érasme : il n'est pas du tout le décalque de la République des Lettres fondée en Italie par Pétrarque.

La fondation du Collège de France a été postulée pendant tout le demi-siècle précédent par une série de tentatives très disparates, dans la Faculté des Arts ou dans sa périphérie, pour greffer à Paris l'enseignement des humanités à l'italienne. Elle est le fruit des efforts et de la volonté d'un homme, Guillaume Budé. Il est difficile d'imaginer contraste plus entier avec Pétrarque que le père fondateur du Collège de France.

Budé est né dans une famille de la haute administration royale, alliée à tout un réseau de familles grandes au service de la monarchie. Jusqu'à vingt-trois ans, il se contente des études traditionnelles dans son milieu, conclues par une licence de droit civil à Orléans. Soudain, il est saisi par une véritable conversion : il veut refaire ses études, notamment ses études juridiques, en revenant aux sources, *ad fontes*. Il veut apprendre le grec pour lire les « sources » grecques dans le texte. En autodidacte, il se livre à de terribles débauches de travail. Successivement, il suit les cours de l'un des rares professeurs byzantins venus tenter leur chance à Paris : après Grégoire Tifernas en 1473, Andronikos Callistos en 1475, Georges Hermonyme arrivé en 1476 (Budé se met à son école en 1494). Il devra davantage à Jean Lascaris, que Charles VIII avait ramené d'Italie, et qui adopte Budé, devenu secrétaire du roi. Quand il quitte Paris pour devenir ambassadeur de France à Venise, Lascaris laisse sa bibliothèque parisienne à Budé. Celui-ci est alors déjà capable de traduire Plutarque et saint Basile en latin. Il est significatif qu'il ait choisi de traduire le *De vita solitaria* de saint Basile. C'est une manière pour lui de diminuer rétrospectivement les mérites du célèbre traité

de Pétrarque, auquel il préfère un original grec. Mais c'est aussi la preuve de son ralliement au programme philologique du lettré selon Pétrarque.

Déjà s'esquisse la stratégie anti-italienne de Budé : construire un hellénisme français qui court-circuite l'humanisme cicéronien. En 1501, il accompagne une légation française à Venise, où il rencontre Alde, et il invite Aléandre à venir enseigner à Paris. En 1505, il accompagne une mission royale auprès de Jules II, il découvre la Bibliothèque vaticane : il médite le spectacle de l'alliance du *Sacerdotium* et du *Studium* : il fait la comparaison avec l'état des choses à Paris. Sur le chemin du retour, il s'arrête à Florence où il étudie le célèbre manuscrit des *Pandectes*, recueil du droit romain antique, auquel il décide, pour combattre les glossateurs médiévaux et les Bartolistes de l'école de Bologne, de consacrer des *annotationes* historiques et philologiques, reprenant sans le dire un projet annoncé de Lorenzo Valla, envisagé aussi par Politien. Il le publie en 1508, en le dédiant au Premier Président du Parlement de Paris, Jean de Ganay, qui est nommé Chancelier de France cette année-là.

Il fonde ainsi, par un coup de maître, l'école française de droit romain, qui suppose des compétences d'antiquaire, d'archéologue, d'historien, de linguiste. François Tissard avait été frappé par les faiblesses de l'enseignement parisien. Guillaume Budé, qui en est lui aussi persuadé, avait les moyens intellectuels et l'autorité sociale pour déclencher un redressement.<sup>4</sup>

Une de ses plus heureuses initiatives est de convaincre Jérôme Aléandre, collaborateur d'Alde Manuce, de s'installer à Paris. Aléandre arrive en 1508 et s'aperçoit qu'il n'y a guère de textes grecs disponibles sur place pour commencer un enseignement. Il commande à Alde des lexiques, des exemplaires de la grammaire grecque de Constantin Lascaris et des exemplaires de Lucien, tous édités par l'Académie philhellène de Venise. En 1509, il remplace Tissard chez l'imprimeur Gourmont, et il fait publier presque en même temps qu'Alde l'édition de Plutarque que lui-même avait préparée à Venise. Puis, aidé par ses élèves, il publie une édition refondue du lexique latin-grec de Craston, lui aussi déjà publié chez Alde. Déjà dans ce volume les caractères sont liés aux esprits et aux accents. Son enseignement avait connu un immense succès et il avait créé une véritable école d'hellénisme à Paris. En 1513, il est nommé recteur de l'Université pour un trimestre. C'est une faible récompense. Il rentre la même année en Italie où il fera une brillante carrière cardinale dans la Curie pontificale.

L'année même où Aléandre transférait à Paris les meilleures amorces de l'hellénisme de Venise, Budé publiait ses *Annotations aux Pandectes*, utilisait les méthodes de la philologie italienne pour créer une discipline entièrement nouvelle, l'étude historique et critique des monuments du droit. Un Italien, Andrea Alciato, va devenir l'un de ses meilleurs disciples.

4. Je renvoie à l'ensemble de l'œuvre de Mme M.-M. de La Garanderie, la grande restauratrice des études sur Guillaume Budé.

Mais les *Annotationes* ne sont pas seulement un chef d'œuvre d'érudition encyclopédique. Au cours de ce voyage dans les lettres, les institutions, le droit et les mœurs antiques, Budé ne se prive pas de se retourner vers sa propre époque pour critiquer, souvent avec âpreté, les abus et les faiblesses de la France de son temps, et pour souhaiter des réformes salutaires. Mais sa sévérité est à la mesure de l'amour et de l'ambition qu'il éprouve pour le royaume, dont il connaît la longue histoire mieux que personne et dont il retrace les traditions institutionnelles. Le philologue se révèle du même mouvement un redoutable pamphlétaire, modèle pour Rabelais.

En 1515, l'année où François I<sup>er</sup> succède à Louis XII, Budé publie un second chef d'œuvre, encore plus ambitieux et tout aussi engagé : le *De Asse*, qu'il dédie au Premier Président du Parlement de Paris, Jean Deloyne.

Il s'agit cette fois d'une immense enquête sur les poids et mesures, la monnaie, l'économie, le fisc, le commerce, les mœurs et les richesses du monde antique. Cette reconstitution érudite de toute une société disparue, met en œuvre à la fois les témoignages de la numismatique et les méthodes de la philologie appliquée aux textes les plus divers, non seulement scientifiques et littéraires, mais aussi juridiques.

Budé se révèle dans cet ouvrage un formidable historien de la civilisation antique, grecque et romaine. Il acquiert une stature de géant des Lettres qui lui est immédiatement reconnue par Érasme et en général par la République des Lettres européenne. Il est pleinement conscient d'avoir fait passer, par son propre génie, les lettres françaises en déshérence à une statut scientifique d'avant garde. Dans les *Annotationes*, son coup d'essai, les nombreuses digressions contemporaines visaient avant tout à secouer les lettrés français, et à les inviter à travailler avec lui à rendre au royaume l'autorité politique et spirituelle qui lui est due et qu'il était en train de perdre. Dans le *De Asse*, le procédé de la digression devient systématique : Budé se livre à une confrontation générale et critique entre le monde antique mieux connu et mieux compris et le monde contemporain. C'est aussi la méthode de Machiavel dans ses *Commentaires* sur Tite Live. Mais chez le savant français, le fil conducteur du commentaire, qui reste très critique envers les abus et les faiblesses des institutions du royaume, c'est la lutte contre le nouveau dogme d'une prééminence européenne du *Studium* italien. Même si la France, par la faute des temps, par les préjugés anti-littéraires de sa noblesse d'épée et faute de Mécènes, a connu un « creux », sa vocation, attestée déjà par César et par Strabon, qui avait fait l'éloge de Marseille, « seconde Athènes », l'appelle invinciblement à détenir la primauté du moderne *Studium*. Budé rend responsable de la crise provisoire du *Studium* français un ministre tel que Georges d'Amboise, qui a engagé des Italiens courtisans et flatteurs pour le servir, et qui a entraîné Charles VIII dans une aventure militaire absurde en Italie.

Le culte mystique de Budé pour la royauté française et pour le royaume de France éclate partout dans le *De Asse*. Il est clair que pour lui, la renaissance du

*Studium* en France est inséparable de l'autorité du roi, empereur en son royaume. Il est tout aussi inséparable à ses yeux du rôle providentiel réservé au fils aîné de l'Église dans la Chrétienté, vocation qui pour être pleinement exercée, doit passer par la correction des abus du clergé et la régénération de la foi par les bonnes lettres. Mais cette réforme du clergé et cet approfondissement de la foi doit être conduite en communion avec le pape Léon X, dont Budé attend qu'il convoque un concile universel de réforme. La science philologique, dont il a su devenir un des maîtres les plus reconnus, est pour lui le principe d'un redressement général du *Studium*, de l'*Imperium*, et du *Sacerdotium* européen, mais en France et à partir de la France.

Après 1515, Guillaume Budé, que le nouveau roi nomme Maître de la Librairie et maître des requêtes (c'est-à-dire intermédiaire entre le Conseil du roi et le Parlement : c'est un rôle politique), s'emploie à convertir le roi à ses vues. Pour le convaincre, il écrit à l'intention de François I<sup>er</sup>, et en français, un recueil d'apophtegmes, choisis dans le recueil de Plutarque, et commentés par ses soins. Un des *leitmotive* de ce recueil apparaît dès les pages de dédicace :

« Vous recueillerez et exciterez les bons et francs esprits de votre royaume, qui par ci-devant, se sont assoupis par nonchalance, et endormis en désespoir de mieux avoir, ou être plus avancés pour bien faire. Et retirerez en France l'honneur des bonnes lettres et élégantes qui, depuis cent ans en çà environ, que la vraie langue latine s'est commencée à instaurer au moyen que la langue grecque, déchassée de son pays par les Turcs, est passée en Italie, n'a pas suivi le nom et parti de France pource qu'on ne lui faisait pas grand accueil, et serez au temps avenir surnommé roi Musagète. »<sup>5</sup>

Si le roi les favorise, les lettres humaines, « écrins et armoires » de la prudence politique, les lettres saintes, relues et mieux comprises à la lumière de la philologie, et non plus étouffées sous le couvercle de la scolastique, rendront aussi à la France toute sa primauté spirituelle, et restitueront au centuple, par la gloire qu'en retirera le roi, l'autorité qu'elles auront reçues du prince. Tel est le programme que Budé assigne au roi, et qu'il va s'acharner pendant quinze ans à faire prévaloir sur les soucis plus immédiats du souverain. Il obtiendra gain de cause en 1530, quand le roi se décidera à créer plusieurs chaires de Lecteurs royaux, payés sur sa cassette personnelle, pour enseigner les lettres et les mathématiques grecques, ainsi que l'hébreu, dans l'enceinte de l'Université de Paris.

Budé ne sera pas l'un de ces Lecteurs royaux. Son rang et son rôle sont autres. Haut dignitaire de la Cour, avec son frère Dreux qui est Maître du Trésor des Chartes de la Couronne, il est auprès de l'*Imperium* royal, le patron du *Studium* français, son maître spirituel et son stratège. Son œuvre est la souche-mère d'un humanisme proprement français, voire gallican, dont l'originalité est d'emblée éclatante. D'un côté, cet humanisme annexe le droit romain, le droit civil, et la

5. Delaruelle, *Budé*, p. 205.

philosophie politique avec plus de résolution que l'humanisme civique de Florence et de Venise : de l'autre côté, cet humanisme se veut un ressourcement de la foi chrétienne dans les Pères de l'Église, dans la philologie du Nouveau Testament et de la Bible, mais en communion avec Rome. Budé « Pape de Paris » ne cesse plus à partir de 1515, de publier des ouvrages de fond ou des traités de méthode destinés à orienter dans la bonne voie les études auxquelles il a donné lui-même l'impulsion et l'inspiration en France. Ses *Commentaires sur la langue grecque*, en 1529, son *De Philologia* et son *De Studio litterarum commode et recte instituendo*, en 1532, fondent la République française des Lettres sur des bases institutionnelles beaucoup plus fermes et objectives que l'ordre très fluide créé par Pétrarque. Cette République budéenne est adossée à la Monarchie, au Parlement, et elle a ses représentants officiels dans l'Université : les Lecteurs royaux. Elle veut régénérer l'État de l'intérieur.

Le rêve de Budé eût été d'identifier la monarchie elle-même, son gouvernement et son administration à un Institut d'Études avancées qui eût inspiré sa prudence politique et réformé son clergé.

Cet idéal inaccessible d'une étroite imbrication entre le *Studium* et l'*Imperium* à Paris, pour le plus grand bénéfice du *Sacerdotium* européen, il l'a formulée dans un passage du *De Philologia*, brûlant à la fois d'espérance et d'insatisfaction pour ce qui avait été fait, à une échelle trop modeste, deux ans plus tôt :

« Dès que votre esprit, écrit-il au roi, sera débarrassé de vos soucis antérieurs, et que vous vous serez appliqué à édifier cette fameuse officine où se polira l'humanité, vous en récolterez bientôt un bénéfice immense, mémorable, éternel.

Dieux immortels ! mesurez-vous combien sera grand, combien sera important pour la mémoire de votre règne le fait d'avoir transporté et accueilli dans notre patrie l'hôtellerie, le domicile, enfin les sièges et les tables de cette *Paideia*, jadis si fameuse tant à Rome que dans la Grèce ? En outre quel supplément d'attrait connaîtra cette ville — aujourd'hui presque l'émule de la Rome antique en sa fleur, et dans laquelle, par un choix personnel, vous avez ramené après un long intervalle votre résidence royale — s'il s'y ajoute, pour son ornement et marque distinctive, le sanctuaire des Muses ? Pour moi j'estime que la cause mériterait que, pour en marquer les fondations, Votre Majesté parée de ses insignes et vêtements royaux, ne craigne pas d'en venir placer la première pierre, puisque, pour avoir vous même décidé de la forme de l'ouvrage, vous en auriez été le premier architecte [...] Œuvre digne assurément, plus que digne, dis-je, que vous l'entrepreniez en personne, Sire, et qu'aussitôt que vous en aurez le loisir, vous l'acheviez avec soin, et grandeur, sans en laisser l'achèvement à votre héritier. »<sup>6</sup>

Malgré tout, cette identification du *Studium* et de l'*Imperium* royal reste une utopie, commune à Budé et à Rabelais. Si royale qu'elle se veuille, la République des Lettres française créée par Budé a son ordre propre. Elle trouve son enraci-

6. Cité et traduit par Mme M.-M. de La Garanderie, dans sa communication au Colloque sur les origines du Collège de France, 1996.

nement naturel, plutôt qu'à la Cour — dont Budé est un sévère critique —, dans le Parlement de Paris, institution savante et réflexive du royaume. Un poème de Germain de Brie, intitulé *Deloinus*, décrit les réunions chez le Premier Président du Parlement, Jean Deloynes, où dans le loisir lettré, Budé retrouve le cardinal Jean du Bellay, le chancelier Antoine Duprat, l'évêque Étienne Poncher, les poètes Salmon Macrin et Jérôme Vida, le professeur Nicolas Berault, et le conseiller au Parlement Louis Ruzé. Ces conversations entre érudits inaugurent à Paris une série successive de cercles savants dont les mécènes sont de hauts magistrats du Parlement, Barnabé Brisson, Jacques-Auguste de Thou, Henri de Mesmes, Habert de Montmor, les frères Dupuy. Ces cercles ont formé l'épine dorsale de la République française des Lettres jusqu'au règne de Louis XIV.

M. F.

15-16 mai : SÉMINAIRE À L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME :

*La République des arts (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*

Sont intervenus :

M. Marc FUMAROLI (Collège de France) « Introduction ».

M. Jacques THUILLIER (Collège de France) « La République des Arts : studieux refuge ou insurrection permanente ? ».

M. Matthias WINNER (Bibliotheca Hertziana) « Il Parnaso di Raffaello ».

Mme Sylvie DESWARTE-ROSA (CNRS) « Les Regrets devant Rome déchu et l'exaltation de l'Idée : Francisco de Hollanda et Joachim du Bellay ».

M. Richard COOPER (Brasenose College, Oxford) « Une fête à l'italienne à Lyon : l'entrée de Henri II en 1548 ».

Mlle Anne-Marie LECOQ (Collège de France) « Les grottes artificielles entre l'Italie et la France ».

M. Roberto Paolo CIARDI (Università di Pisa) « Vedove e Regine : da Caterina de' Medici a Maria ».

Mme Caterina VOLPI (Accademia di Brera) « Il Modello e l'Invenzione : Pirro Ligorio et Étienne Dupérac in Vaticano ».

Mme Maria Teresa CARACCILO ARIZZOLI (CNRS) « Sur la route de Rome à travers la France. Le voyage en Italie des artistes flamands et hollandais (1570-1630) ».

Mme Françoise GRAZIANI (Université Paris VIII) « “Tableaux de Bouche, de Vue et d'Oreille” : l'alliance des Arts et du sensible au service de la pédagogie jésuite ».

M. Sebastian SCHÜTZE (Bibliotheca Hertziana) « Maffeo Barberini tra Roma, Parigi e Bologna : un poeta alla scoperta della Felsina Pittrice ».



M. Francesco SOLINAS (Collège de France) « Residenti, reliquie e pittura : la politica artistica barberiniana tra Roma, Parigi e Londra ».

M. Stéphane LOIRE (Musée du Louvre) « Charles Lebrun à Rome (1642-1645) : les dessins d'après l'Antique ».

Mme Giovanna PERINI (Università di Roma Tor Vergata) « La Repubblica franco-italiana delle arti e la pittura del Domenichino ».

Mme Colette NATIVEL (Université du Maine) « “ Gallus Romae Hospes ” regards érudits sur la Rome antique ».

M. Arnauld BREJON DE LAVERGNÉE (Musée des Beaux Arts de Lille) « La France et les artistes italiens contemporains à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : état des lieux ».

8-14 mai

Séminaire à l'Istituto italiano per gli studi filosofici (Naples) : *Les « autoportraits » du Christ et la controverse théologique sur les images au XVI<sup>e</sup> siècle.*

23 octobre

Séminaire de la semaine de l'Académie de Bordeaux consacrée à : *Histoire des Arts, Patrimoine et Arts contemporains*, conférence : « Académie et académisme ».

#### CONFÉRENCES :

28 août : Venise, Fondation Cini, conférence : « Un prédécesseur du comte Keyserling au XVII<sup>e</sup> siècle, John Barclay et son *Examen des esprits* ».

28 septembre : Vienne, Institut français, conférence : « Ce que Poussin doit à Rome ».

8 novembre : Paris, Bibliothèque nationale, conférence dans le cycle La Fontaine : « La Fontaine et les langages mystérieux ».

27 avril : Rome, Dans le cadre du cinquantenaire de l'Union des Académies, au Campidoglio, conférence : « Rome, éducatrice de la mémoire et de l'imagination européennes (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) ».

30 avril : Florence, Università degli Studi di Firenze, conférence : « Poétique et morale de la République des Lettres : John Barclay et *l'Icon animorum* ».

2 mai : Florence, Università di Firenze, Dipartimento di Studi sul Medioevo e il Rinascimento, conférence : « Le comte de Caylus et Antoine Watteau : une amitié paradoxale ».

27 juin : Dresde, Institut de Français et Musée des Beaux-Arts, conférence : « Poussin entre Paris et Rome ».

## COLLOQUES :

26 septembre : Paris, Colloque inter académies de l'Institut de France : *Les Académismes et la création*.

14-15 décembre : Paris, Colloque *Les origines du Collège de France (1510-1560)*.

En 1995, le Collège de France a quatre cent soixante ans. Il a été fondé par François 1<sup>er</sup> en 1530. Il est la seule institution française d'enseignement qui n'ait pas été abolie par la Convention en 1793. S'il a pu durer, c'est qu'il s'est constamment renouvelé. S'il s'est constamment renouvelé, c'est que sa création même, en 1530, répondait au principe de la jeune Renaissance : la science est invention, découverte, victoire sur les routines et les comforts qui mécanisent la pensée. A un moment où le Collège de France (dont le site traditionnel de la rue des Écoles est en voie de profonde rénovation) modifie son style de recrutement et d'enseignement (élection de professeurs étrangers, cours et séminaires en province et en Europe), il lui a semblé souhaitable de revenir aussi à ses sources, et mieux connaître ses origines. Les 14 et 15 décembre 1995, un colloque international « Les origines du Collège de France (1510-1560) » a réuni à l'Amphithéâtre Henri Poincaré, prêté par le Ministère de l'Éducation Nationale, dix-sept éminents historiens français et étrangers (un Espagnol, deux Italiens, un Canadien, un Anglais) qui ont traité, à la lumière de la recherche la plus récente, de toutes les questions posées par la création du roi François 1<sup>er</sup>. Questions de personnes (Guillaume Budé, Érasme, le roi, les premiers professeurs royaux). Questions de statut institutionnel (par comparaison avec des créations analogues et contemporaines en Espagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Angleterre). Questions relatives aux contenus de l'enseignement et à la pédagogie. Les séances ont été présidées par les professeurs André Miquel, Jean Leclant, André Caquot et Jean Delumeau. Cet ensemble d'études et de discussions sera publié par les soins du Collège. Ce colloque inaugure en effet un programme de recherches à long terme établi par la *Commission d'Histoire du Collège de France*, présidée par l'Administrateur André Miquel et par le professeur Marc Fumaroli. Ce programme prépare et prévoit la publication d'une nouvelle *Histoire du Collège de France*. En cherchant à mieux connaître et mieux comprendre sous un jour nouveau et critique, son riche passé, le Collège ne se contente pas de contribuer à une discipline peu en faveur en France, l'histoire des établissements de recherche et d'enseignement ; il cherche dans sa propre expérience historique, étudiée à neuf, des leçons utiles pour la définition de ses devoirs et de son rôle dans l'univers scientifique d'aujourd'hui et de demain.

Sont intervenus :

Mme Marie-Madeleine de LA GARANDERIE (Professeur Émérite de l'Université de Nantes) « Émergence de la notion de Lecteur royal. Préfigurations d'un nouvel enseignement ».

M. Jean-François MAILLARD (Institut de recherche et d'histoire des textes, CNRS) « Manuscrits peu connus de Guillaume Budé ».

M. Jean-Eudes GIROT (Centre d'études supérieures de la Renaissance, Tours) « La notion de lecteur royal à travers le cas de René Guillon (1500-1570) ».

M. Gian-Paolo BRIZZI (Professeur de l'Université de Sassari) « Les lecteurs extra-universitaires en Italie (1450-1550) ».

M. Gino BENZONI (Professeur de l'Université de Venise) « A la recherche de l'identité : entre université et académie ».

M. Antoine CORON (Archiviste-paléographe, Bibliothèque Nationale de France) « Collège royal et *Bibliotheca regia* ».

Mlle Anne-Marie LECOQ (Ingénieur de recherches au Collège de France) « Le Collège royal et l'image du Prince. Réflexions autour de l'*Ignorance chassée* de Rosso à Fontainebleau ».

M. Antonio ALVAR EZQUERRA (Professeur de l'Université d'Alcala) « Le modèle universitaire d'Alcala dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ».

M. Jean-Claude MARGOLIN (Professeur Émérite de l'Université de Tours) « Érasme et le *Collegium Trilingue Lovaniense* ».

Dr James K. McCONICA (Fellow de All Souls College, Oxford) « L'influence d'Érasme à Oxford et à Cambridge avant 1530 ».

M. James K. FARGE (Senior Fellow du Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto, Canada) « Le cadre Universitaire parisien en 1530 : contexte et mentalité ».

M. Gilbert DAHAN (Directeur de recherche au CNRS) « La connaissance et l'étude des langues bibliques dans le monde chrétien d'Occident du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ».

Mme Sophie KESSLER MESGUICH (Maître de Conférences de l'Université Paris VIII) « L'enseignement de l'hébreu et de l'araméen à Paris d'après les œuvres grammaticales et exégétiques des lecteurs royaux (1530-1560) ».

M. André TUILIER (Directeur honoraire de la Bibliothèque de la Sorbonne) « Ramus, lecteur royal, et l'enseignement universitaire à Paris au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ».

M. Jean IRIGOIN (de l'Institut, Professeur au Collège de France) « L'apprentissage du grec à Paris dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle : textes et manuels ».

Mme Monique MUND-DOPCHIE (Professeur de l'Université catholique de Louvain) « *Le Lexicon graecolatinum* de Jacques Toussaint (1552) : choix de vocabulaire et méthodes de traductions ».

M. Jean LETROUT (Chercheur indépendant, Paris) « le grec au Collège Royal pendant l'année 1560 d'après des notes de cours datées ».

25-27 octobre : Paris, Colloque du *Tricentenaire Jean de La Fontaine* à la Bibliothèque nationale, conférence : « La Fontaine et l'Académie française ».

30 mars : Oxford, Magdalen College, Colloque *World of favourites*, conférence : « Splendeur et chute d'un favori : Nicolas Fouquet ».

12 avril : Rome, Colloque à l'American Academy, organisé par le Professeur Irving Lavin, de l'Institute for Advanced Studies de Princeton : *Le Cantique des cantiques dans la tradition européenne* : présidence et conclusions du colloque.

17 mai : Naples, Colloque Paul Dibon sur « Le vocabulaire de la République des Lettres ». conférence : « *Respublica literaria* ».

23-26 mai : Florence, Colloque *The Holy Face*, organisé par la Bibliothèque Hertzienne de Rome et la Villa Spelman de l'Université Johns Hopkins à Florence : présidence d'une séance.

24 mai : Rome-Viterbe, Colloque *La Bruyère* : présidence de la première séance.

28 juin : Weimar, colloque *Das Pathos der Französischen*, conférence : « Cour et ville, vie publique, vie privée : les deux pôles du *pathos* français ».

#### COMMUNICATION DE LA RECHERCHE :

19 octobre : Paris, Cercle inter-alliés, conférence : « Monsieur de La Fontaine et son zoo ».

21 octobre : Paris, conférence-débat à l'Imprimerie nationale, « Autour de La Fontaine ».

13 novembre : Paris, Radio Notre-Dame, « Présentation des recherches récentes sur Jean de La Fontaine ».

26 février : Paris, Association Les Amateurs de jardins, conférence : « La Fontaine et les jardins »:

#### PUBLICATIONS :

##### *Livres :*

*Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1995.

*La scuola del silenzio*, Milano, Adelphi, 1995, 685 p.

##### *Articles*

« Artisti e ritratti di gruppo », *Identità e alterità*, La Biennale di Venezia, Marsilio, 1995, p. 9-17.

« Le Louvre au XVIII<sup>e</sup> siècle : la " Grande Chaumière " de la Monarchie », Le Palais du Louvre de François I<sup>er</sup> à Louis XIV, *Dossiers d'Archéologie*, (207) 1995, p. 132-153.

« Sur l'auteur de *Vathek* », *Petite Anthologie de la prose française XII, Commentaire*, vol. 18, 71 (1995), p. 639-648.

« De Vaux à Versailles : politique de la poésie », *Jean de La Fontaine*, Paris, Bibliothèque nationale de France/Seuil, 1995, p. 14-37.

Préface de Jean de La Fontaine, *Oeuvres, sources et postérité d'Ésope à l'Oulipo*, édition établie et présentée par André Versaille, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 1645 p.

« Les académismes », *Actes des Colloques du Bicentenaire de l'Institut de France 1795-1995*, publiés par Jacques Fontaine, 1995, p. 87-96.

« A Student of Rhetoric in the Field of Art History : from Curtius to Panofsky », *Meaning in the Visual Arts : Views from the Outside*, A Centennial Commemoration of Erwin Panofsky (1892-1968), edited by Irving Lavin, Institute for Advanced Study, Princeton, 1995, p. 169-174.

« Voltaire », *Proceedings of the British Academy*, Read at the Academy, 14th December 1994, 87 (1995), p. 119-134.

« Les jésuites et la pédagogie de la parole », *I Gesuiti e i Primordi del Teatro Barocco in Europa*, Roma 26-29 ottobre 1994, Anagni 30 ottobre 1994., Centro Studi sul Teatro Medioevale e Rinascimentale, XVIII Convegno Internazionale, 1995, p. 39-56.

Conclusion du Colloque du Centenaire de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Armand Colin, 1995, p. 185-190.

« Penser l'Europe au XVII<sup>e</sup> siècle. Un prédécesseur de Keyserling : John Barclay », *Commentaire*, vol. 18, 72 (1995-96), p. 795-804.

« Fêter, commémorer, célébrer », *Le Figaro Magazine*, 13 janvier 1996.

« A Scottish Voltaire. John Barclay and the character of nations », *The Times Literary Supplement*, January, 19<sup>th</sup> 1996, p. 16-17.

« De l'Académie à l'académisme. Le paradoxe des avants-gardes », *Le Débat*, 88 (1996), p. 3-15.

« Pourquoi le français ? », *Le Figaro*, 18 mars 1996, p. 2.

« Lelio et Marivaux. Luigi Riccoboni. Caractères dont il faut faire usage », *Petite anthologie de la prose française (XIII)*, *Commentaire*, vol. 19, 73 (1996), p. 169-174.

« De l'Académie à l'Académisme : le paradoxe de l'Avant-Garde », *Ars naturam adjuvans*, Festschrift für Matthias Winner, Verlag Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 1996, p. 670-677.

#### *Distinctions :*

Fellow de l'American Academy of Arts and Sciences, section *Philology and Criticism*.

## ACTIVITÉS DE LA CHAIRE

M. Giuliano FERRETTI, boursier de la Fondation Hugot, maître de conférences à l'Université de Lausanne.

*Publication :*

*Fortin de la Hoguette ou le vertige de la politique*, Lettres aux frères Dupuy et à leur entourage (1623-1662), Florence, Olschki, 2 vol. 1996. Soutenance de cette thèse le 26 avril 1996.

Mlle Anne-Marie LECOQ, Ingénieur de recherches.

Direction de la rédaction du journal *Momus — Monuments Musées Sites historique*, n° 5 (novembre 1995) et n° 6/7 (avril 1996).

*Colloques :*

« *Le mariage Arnolfini* de Van Eyck : l'affaire du témoin », XXXVIII<sup>e</sup> Colloque International d'Études Humanistes : *Le Mariage à la Renaissance*, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours, 11 juillet 1995.

« De l'usage de "la rustique" dans quelques fêtes royales françaises au XVI<sup>e</sup> siècle », Colloque *Histoire naturelle et architecture à la Renaissance*, Langres, 22 octobre 1995.

« Le Collège royal et l'image du Prince. Réflexions autour de l'*Ignorance chassée* de Rosso à Fontainebleau », Colloque international *Les origines du Collège de France (1510-1560)*, Paris, Collège de France, 14 décembre 1995.

« Les grottes artificielles entre l'Italie et la France », Séminaire du Professeur Marc Fumaroli, *La République des Arts (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Rome, École française de Rome, 15 mai 1996.

M. Pierre LEROY, Maître de conférences.

*Colloque :*

« Haïr Madame de Maintenon. Aujourd'hui comme hier ? », Colloque de Niort, *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon*, 23-25 mai 1996.

Mme Marianne LION-VIOLET, Ingénieur d'études (CNRS).

Mise en œuvre du volume : *Histoire du Collège de France*.

Colloque *Les origines du Collège de France (1510-1560)*.

M. Francesco SOLINAS, Maître de conférences associé.

*Séminaire :*

« Residenti, reliquie e pittura : la politica artistica barberiniana tra Roma, Parigi e Londra » Séminaire du Professeur Marc Fumaroli, *La République des Arts (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Rome, École française de Rome, 15 mai 1996.